

SIVOM DU BRASSON

RPI de LIMOGES-FOURCHES et LISSY

Note de « **RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2021** »

DOSSIER A RENDRE COMPLETE ET SIGNE POUR LE 19 JUILLET 2021
AU SECRETARIAT DU SIVOM DU BRASSON EN MAIRIE DE LIMOGES-FOURCHES

Le dossier d'inscription pour le périscolaire est joint à cette présente note.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire les effectifs sont nettement à la hausse, ce qui engendre l'ouverture d'une classe supplémentaire au sein de l'ancienne école de Lissy située Place Roger Chauveau à côté de la Maire. Elle sera rattachée à l'école des 4 Chemins.

1) Pièce à fournir avec votre dossier d'inscription

- Un certificat d'assurance en cours de validité

2) Horaires et Transports scolaires

Les horaires des écoles, du transport scolaire et pause méridienne changent cette année (voir fiche)

- Chaque enfant empruntant le bus scolaire, ne serait-ce que pour le déjeuner au restaurant scolaire, **même occasionnellement**, doit être muni d'une carte émise par le Conseil Départemental (Coût annuel 24 €). **Toutes les formalités relatives à l'obtention de cette carte sont à réaliser sur le site du département de Seine-et-Marne** (Direction des Transports).
- Les enfants se rendant à la restauration scolaire de Moissy Cramayel, soit les enfants fréquentant l'école des 4 Chemins et n'empruntant **PAS DU TOUT** les transports scolaires du matin et du soir sont dispensés de carte.

3) Restauration Scolaire

Nouvelle organisation suite à l'augmentation des effectifs :

- Le restaurant scolaire d'Evry-Grégy-sur-Yerres, se fera en deux services : le 1^{er} service des maternelles PS / MS (Ecole des Merisiers) et le 2^{ème} service des maternelles et primaires GS / CP / CE1 (Ecole des Merisiers et Petite Ecole) ; le coût du repas est de 5.86 euros (tarif révisable au 1^{er} septembre 2021).
- Le restaurant scolaire de Moissy-Cramayel se fera en un service : les primaires CE1 / CE2 / CM1 / CM2 (Ecole des 4 Chemins) ; le coût du repas est de 6.78 euros (tarif révisable au 1^{er} septembre 2021).
- **ATTENTION** les règlements intérieurs et les documents d'inscription sont désormais disponibles sur le site de chaque restauration scolaire.
- **Pour la commande des repas :**
- la restauration d'Evry-Grégy-Sur-Yerres : un lien vous sera adressé par email pendant l'été.
- la restauration de Moissy-Cramayel : remplir la fiche jointe et contacter le 01.64.88.15.46 ou 15.54
- L'attention est attirée sur l'importance de respecter les dispositions en matière d'inscription **et d'annulation de réservation auprès des services périscolaires d'EVRY-GREGY-SUR-YERRES et de MOISSY-CRAMAYEL**, afin d'éviter les éventuels contentieux.
- **Les inscriptions se font directement SUR LE SITE des services périscolaires d'EVRY-GREGY-SUR-YERRES et de MOISSY-CRAMAYEL, le plus tôt possible.**

SIVOM DU BRASSON

RPI de LIMOGES-FOURCHES et LISSY

4) Garderie de Lissy

Horaires : Matin : de 07 h 00 à 08 h 30 **Soir :** de 16 h 45 à 19 h 00

- Par respect pour le personnel encadrant l'horaire de fin de journée, il est **IMPERATIF** (sauf urgence) que les parents ou le représentant légal de l'enfant vienne(nt) le rechercher à **18h55 AU PLUS TARD** ; les retards doivent rester exceptionnels et les parents sont tenus de prévenir au **07.83.05.49.71**
- Les tarifs de la garderie restent inchangés pour cette rentrée soit :
Le matin : **2.00€** Le soir : **4.00€**
- Le règlement de la garderie est fourni dans le présent dossier.

5) Etudes à l'école des 4 Chemins à Lissy

- Les études se dérouleront les **Lundis et Jeudis : de 17h00 à 18h00**.
- Elles débuteront la deuxième semaine de la rentrée scolaire.
- Le tarif de l'étude est de **4.00€** par jour.
- **Les inscriptions à la garderie et l'étude se font avant le 20 de chaque mois pour le mois suivant auprès du SIVOM du Brasson, la fiche est distribuée dans les cahiers scolaires la première semaine de chaque mois, avec un retour à la garderie.**
La facturation interviendra en trois trimestres, un minimum de 15€ sera facturé quel que soit le nombre de prestation et ce à la demande du Trésor Public.
- **Nous vous rappelons que lorsque votre enfant va à l'étude puis en garderie, vous n'avez que l'étude de facturée et non un cumul des deux.**
Un maximum de 15 enfants sera accepté, les plus jeunes seront prioritaires.

6) Journée du mercredi : Restauration/Centre de Loisirs

- La commune de Soignolles-en-Brie nous propose d'accueillir nos enfants le mercredi et les vacances au centre de loisirs « Les Petites Canailles ».
- Les inscriptions se font directement en Mairie de Soignolles-en-Brie (Tél : 01 64 42 55 77).

7) Plan neige ATTENTION NOUVELLE PROCEDURE

- Dans le cas où les conditions météorologiques amèneraient à placarder « PLAN NEIGE » sur les portes des écoles, les enfants de chaque commune se rendront à l'école de leur scolarité.
- Le transport scolaire ne sera pas assuré.
- Le SIVOM du Brasson prendra en charge l'organisation de l'approvisionnement des repas.
- Les parents souhaitant que leur enfant reste à domicile devront prévenir l'école respective de leur enfant.

Nous vous souhaitons un bel été, prenez soin de vous et de vos proches, protégez-vous et protégez les autres.

Limoges-Fourches, le.....

La Présidente,
Nathalie CANET

Le Vice-Président,
Grégory LUTTENAUER